

Gestion des déchets 2024

ENVIRONNEMENT

Trois espaces de récupération

- ✓ Chemin de Treulaz (Colline aux Oiseaux)
- ✓ Chemin de Mussel (devant la salle polyvalente)
- ✓ Chemin de Pré-Gabet (Moulin-de-Vert)



→ Vous avez également la possibilité d'aller déposer, gratuitement, tous vos déchets recyclables, compostables et encombrants (sauf les ordures ménagères) sur le site d'espace de récupération de Châtillon, route d'Aire-la-Ville (horaires au verso).

Quelques rappels importants



Déchets de cuisine

Une «petite poubelle verte» est à disposition de chaque habitant.e à la Mairie.



Carton

Les emballages en carton doivent être pliés et découpés.



PET

Seules les bouteilles en PET sont à déposer dans les containers signalés. Il est interdit de déposer tout autre plastique.



Déchets de jardin

Benne à « Compost » uniquement les déchets de gazon, jardin, petits branchages, etc.

Ceux-ci seront déposés pêle-mêle dans la benne prévue à cet effet et non dans des sacs en plastique.

Il est de plus interdit d'y déposer vos déchets de cuisine et autres matériaux.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter vos déchets verts dans les bois et forêts !

Déchets encombrants et déchets spéciaux

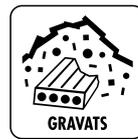


Déchets encombrants (meubles) et ferraille

Pas d'appareils électriques avec les encombrants : fours, micro-ondes, machines à laver, télévisions, matériel informatique, etc. doivent être rapportés pour recyclage dans les commerces qui vendent ce type d'appareils ou dans les espaces de récupération (ESREC).



Les déchets suivants ne sont pas considérés comme des encombrants :



→ **LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS LE DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS ! À DÉPOSER LE SOIR PRÉCÉDENT OU LE MATIN (AVANT 7H) AU BORD DES ROUTES ET CHEMINS COMMUNAUX.**

Jeudi 25 janvier
Jeudi 29 février
Jeudi 28 mars
Jeudi 25 avril

Jeudi 30 mai
Jeudi 27 juin
Jeudi 25 juillet
Jeudi 29 août

Jeudi 26 septembre
Jeudi 31 octobre
Jeudi 28 novembre
Jeudi 19 décembre *

! * AVANT-DERNIER JEUDI DE DÉCEMBRE



Espace de récupération du site de Châtillon

**ROUTE D'AIRE-LA-VILLE
1233 BERNEX**

Gratuit pour tous
les déchets issus
des ménages :

- ✓ spéciaux ;
- ✓ encombrants ;
- ✓ recyclables ;
- ✓ compostables ;
- ✓ etc.

DE NOVEMBRE À FÉVRIER

MARDI AU VENDREDI :

14 H À 17 H

SAMEDI :

10 H À 17 H

DE MARS À OCTOBRE

MARDI AU VENDREDI :

15 H À 19 H

SAMEDI :

10 H À 17 H

**LUN., DIM. ET JOURS FÉRIÉS :
FERMÉ**